

## **Les professeurs des écoles veulent un peu de sous en plus ? Qu'ils aillent enseigner en collège en plus de leur classe à la place des professeurs de techno !**

Montreuil, le 20 janvier 2023

Alors qu'il poursuit sa politique de casse de l'École en supprimant 2000 postes d'enseignants à la rentrée 2023, le ministre Ndiaye, déplorant avec des larmes de crocodile que « *les résultats des évaluations d'entrée en sixième sont problématiques* », annonce « *des professeurs des écoles interviendront en classe de 6<sup>ème</sup> pour favoriser la transition entre l'école et le collège et soutenir l'apprentissage des savoirs fondamentaux.* »

Cette annonce a depuis été complétée par une autre : fin des cours de technologie en 6<sup>ème</sup> !

On pouvait légitimement se poser des questions quant à l'organisation concrète de cette annonce. Sur quel temps un professeur des écoles, déjà en charge d'une classe dans son école, pourrait-il aller au collège ?

Lors de l'ouverture de nouvelles concertations sur la « revalorisation » des enseignants, le ministre a apporté une réponse : sur son temps libre...

Sur la pause du midi ou le soir donc. Peut-être même le mercredi matin s'ils n'ont pas classe...

En effet, le ministre a indiqué que cette intervention des professeurs des écoles pourrait faire l'objet d'une rémunération liée aux missions supplémentaires prévues dans le cadre du « pacte » (travailler plus pour perdre moins...)

Le ministre entend ainsi remettre en cause le statut des professeurs des écoles en les engageant dans des missions supplémentaires au collège contre rémunération alors qu'ils sont pris à la gorge par des salaires indécents.

Il entend remettre en cause l'enseignement disciplinaire dispensé par des professeurs certifiés ou agrégés dans les collèges et supprimer l'enseignement de technologie en 6<sup>ème</sup>.

Et cela tout en continuant à supprimer des postes...

Inacceptable pour la FNEC FP-FO !

Face à toutes ces mesures de territorialisation, d'éclatement du Statut et d'individualisation des salaires, la FNEC FP-FO réaffirme ses revendications :

- Augmentation indiciaire pour tous les personnels sans contrepartie !
- Respect du statut des différents corps enseignants ! Abandon des annonces concernant les professeurs des écoles au collège ! Maintien de l'enseignement de la technologie en 6<sup>ème</sup> !
- Annulation des suppressions de postes prévues à la rentrée 2023, création de tous les postes nécessaires !

La FNEC FP-FO, avec sa Confédération, est mobilisée avec tous les salariés dans la mobilisation pour le retrait de la contre-réforme des retraites. Le retrait du projet Macron-Borne ouvrirait la voie à la satisfaction de toutes nos revendications : pour nos salaires, pour l'annulation des fermetures et la création des postes nécessaires, pour défendre l'École publique et le Statut de ses personnels.